

A C B

La lettre

1905 - 2025

Laïcité
120^e anniversaire
de la loi de Séparation
des Eglises et de l'Etat
Lire p. 3

Association de Culture Berbère - Paris

Octobre / Novembre 2024

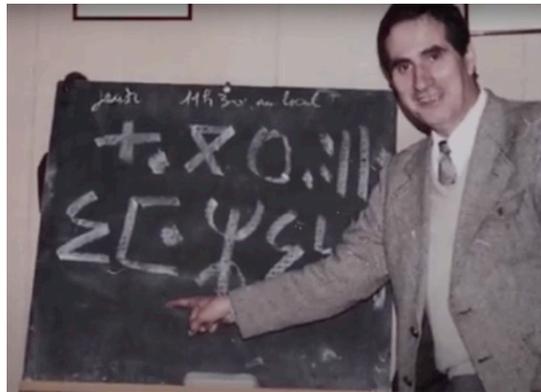
Mohand Aarav Bessaoud aurait 100 ans

Mohand Aarav Bessaoud est né le 24 décembre 1924 à Taguemount El Djedid (wilaya de Tizi-Ouzou). Il est décédé le 1er janvier 2002 à l'hôpital Saint Mary's de New Port en Angleterre. Militant nationaliste, il participe, en 1966, à la création de l'Académie berbère, Agraw Imaziyen. Il en fut l'infatigable cheville ouvrière jusqu'en 1978.

Instituteur, membre du Parti du peuple algérien (PPA), il rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN). En 1955, Krim Belkacem le nomme responsable de liaisons de la wilaya III (Kabylie) avant d'être transféré à la wilaya IV (Algérois) où il est nommé lieutenant puis, en août 1957, capitaine par le colonel Bougara (Si M'hamed). La même année, ses supérieurs le charge nt de conduire un bataillon originaire de Kabylie pour se ravitailler en armes au Maroc. Il y est arrêté et emprisonné en 1958.

À l'indépendance, le 22 décembre 1962, il est nommé sous-préfet de Maghnia. Poste qu'il refuse, opposé au renversement du GPRA, et contestant déjà le régime de Ben Bella et sa politique d'arabisation. En août 1963, il publie *Heureux les martyrs qui n'ont rien vu*, pour lequel il se voit décerner un mandat d'arrêt.

Ce petit livre servit, en son temps, de bréviaire à nombre de militants ou sympathisants de la cause berbère. Mohand Aarav Bessaoud, y fustige, non sans humour, le panarabisme alors en vogue au profit d'une Algérie algérienne : « *Sous la houlette du nassérisme, M. Ben Bella est parti à l'assaut du pouvoir, avec, dans son maroquin, un socialisme fumeux, qui, faute de construire des pyramides, risque de détruire les ponts sentimentaux construits entre les divers groupes ethniques de ce pays par sept années de lutte commune. Oublie-t-il que l'Algérie est arabo-berbère ?* ».



Mohand Aarav Bessaoud

Relatant son expérience au maquis, l'ancien officier, qui avait dans sa musette des œuvres d'Anatole France, y décoche quelques phrases assassines contre les responsables de la wilaya III, dont Krim Belkacem qu'il qualifie de « *monument d'ineptie et d'absurdité* » au « *manque d'initiative déroutant* ». Mais c'est à l'encontre du tandem Boussouf-Boumediene - et incidemment de Ben Bella - qu'il se montre le plus percutant. Visionnaire même.

« Abane a été tué parce qu'il pouvait être le chef que l'Algérie se cherche encore »

A propos de son long périple à travers l'Ouest algérien, en 1957 en direction du Maroc, il écrit : « *nous eûmes deux ennemis à affronter, la France (...) et l'ALN de Boussouf et Boumediene* ». De son séjour dans l'Oranie et au Maroc placés sous la responsabilité des deux « B », il rapporte la description d'un

système inique, totalitaire, pratiquant la division entre les différents groupes culturels d'Algérie, les humiliations, les sévices corporels, les tortures et même des assassinats. Il dénonce déjà une police spéciale — préfiguration de la tristement célèbre Sécurité militaire -, chargée de « *neutraliser* » toute velléité de dissidence ou simplement d'indépendance à l'égard de la direction.

Rédigé en août 1962 — un mois seulement après l'indépendance !

— ce texte constitue sans doute la première révélation sur la disparition de deux grandes figures du mouvement national algérien : Amirouche et Abane Ramdane. Pour Bessaoud, le premier fut donné aux services de renseignements français, quant au second, il fut assassiné sur ordre de Boussouf — ce qui contredisait la thèse officielle du FLN pour qui Abane Ramdane était mort au champ d'honneur. « *Abane a été tué parce qu'il pouvait être le chef que l'Algérie se cherche encore* ».

En 1962, le pays est livré aux luttes intestines pour la conquête du pouvoir. M. A. Bessaoud se montre fin analyste. Il condamne « *l'indépendance des wilayas (qui) était sans conteste, la plus grande catastrophe que la Révolution ait effleurée* ».

(Suite page 2)

Pour adhérer ou soutenir l'ACB ►



Il souligne la responsabilité d'un Ferhat Abbas, « *le pharmacien de Sétif* », dans l'arrivée au pouvoir de Ben Bella. Un « *BB national* » qu'il met en garde avec prémonition : « *Vous êtes, plus que jamais, talonné par le colonel Boumediene dont vous regretterez plus tard la brusque ascension* ».

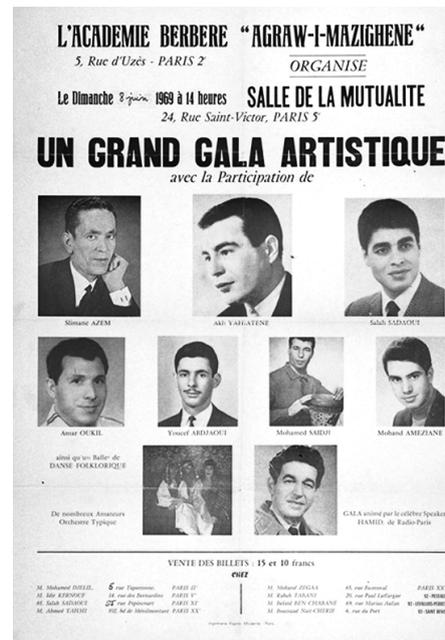
En 1963, pour échapper au nouveau régime, il se réfugie dans son village. Après avoir été de ceux qui ont rejoint les « *maquis du FFS* », il passe clandestinement au Maroc avant de s'exiler en France par bateau, « *caché dans une armoire* ». En 1964, il publie, *FFS espoir et trahison*. Fervent défenseur de l'identité amazighe, en 1966, au cours d'une réunion au domicile de Taos Amrouche, il participe à la création de l'Académie Berbère qui sera à l'origine d'un travail de réappropriation de l'histoire (personnages, calendriers, dates et anniversaires) et de la culture berbère (langue, modernisation de l'alphabet tifnagh, prénoms amazighes...). L'Académie berbère, qualifiée de « *populiste et radicale* » par l'universitaire Karima Slimani-Dirèche, jouera un rôle de premier plan dans la prise de conscience politique de la cause amazighe et de son caractère transnational.

Accusé de racket sur un commerçant, Bessaoud est arrêté le 22 mars 1978 par la police française. Contestant l'accusation, il affirme que son arrestation est due à ses activités en faveur de l'identité amazighe qui déplaissent à Alger. Son arrestation signe la fin de l'Académie Berbère. En septembre 1978, il est provisoirement libéré. Affaibli, c'est son ami Jacques Bénét, rencontré en 1965, résistant et haut fonctionnaire, qui le conduit en Espagne. Le 15 août 1980, Bessaoud obtient l'asile politique en Angleterre et s'y installe avec le statut de réfugié politique. En 1997, il peut retourner en Algérie, où il obtient le statut d'ancien combattant.

En 2000, il écrit *Histoire de l'Académie berbère*. Il y tire à boulets rouges sur nombre de personnalités, non sans style par ailleurs. Il décède le 1er janvier 2002 en Angleterre. Il est enterré au village d'Akaoudj (wilaya de Tizi-Ouzou). Auteur de plusieurs chants patriotiques, il a écrit quelques chansons interprétées par

Malika Domrane et Takfarinas dont « *Teniđ-iyi yiley d ssaħ* », « *Nebwid tafat s-wudem* » et « *Makken d-fyey seg-wexxam* ».

Mohand Aarav Bessaoud a été un infatigable militant identitaire. Entier, son militantisme, comme sa personnalité, se traduisaient parfois par une brutalité qui ne lui ont pas fait que des amis. Mais, l'ancien instituteur avait des ressources, y compris littéraires : ses écrits filent comme une charge de cavalerie : il dénonce et cite nommément ceux avec qui il entend régler des comptes, salue ceux pour qui il conserve amitié et reconnaissance. Mohand Aarav Bessaoud incarne un de ces nombreux jalons de la longue marche pour la reconnaissance de la cause amazighe et pour la construction d'une Algérie algérienne. Et pas le moindre des jalons.



Affiche d'un gala organisé par l'Académie berbère

COMMÉMORATIONS ET ANNIVERSAIRES

2024

1^{er} novembre : 70^e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération en Algérie

24 décembre : 100^e anniversaire de la naissance de Mohand Aarav Bessaoud (1924-2002)

En littérature :

Jours de Kabylie de Mouloud Feraoun paraît à Alger chez Baconnier en 1954 ;

L'Incendie, de Mohamed Dib est publié la même année au Seuil ;

en 1984 sort *Les Chercheurs d'os* signé Tahar Djaout au Seuil.

2025

10 janvier : les 10 ans de la fusillade à Charlie Hebdo

8 mai : les 80 ans des massacres de Sétif, Guelma et Kherrata

7 juillet : 130^e anniversaire de la naissance d'Amar Imache (1895-1960)

20 juillet : Frantz Fanon (1925-1961), psychiatre et essayiste aurait eu 100 ans

25 octobre : Idir (1945-2020) aurait eu 80 ans

20 novembre : Rachid Mimouni (1945-1995) aurait eu 80 ans

Le 9 décembre, 120^e anniversaire de la loi de séparation des Églises et de l'État (1905).

En littérature :

L'Opium et le Bâton de Mouloud Mammeri est publié à Paris (Plon) en 1965 ;

Taos Amrouche fait paraître en 1975 son roman autobiographique, *L'Amant imaginaire*, aux éditions Robert Morel.

Une marche pour les droits humains et les détenus d'opinion en Algérie

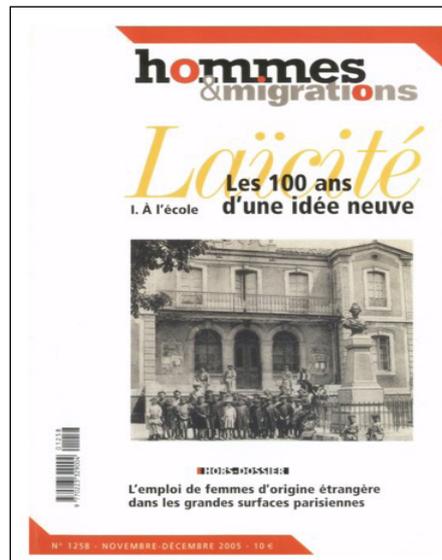
Le 2 septembre 2024, cinq défenseurs des droits de l'Homme et de la Kabylie ont entamé une marche solidaire de 880 km, depuis Châteauneuf-du-Faou (Finistère), jusqu'au siège européen de l'Organisation des Nations unies (ONU) à Genève, en Suisse, pour porter la voix des détenus d'opinion kabyles en Algérie. Arrivée prévue le 28 septembre. Les marcheurs seront rejoints par d'autres collectifs.

« C'est une marche pour les droits de l'être humain bafoués en Kabylie. Nous dénonçons l'injustice algérienne contre la Kabylie et son peuple. Nous allons porter la voix des détenus d'opinion », expliquent-ils.

(Sources : Le Télégramme et Ouest-France)

La laïcité à la française, une « idée neuve »

La laïcité à la française constitue l'un des thèmes majeurs du débat public depuis au moins 1989 et l'affaire dite du foulard des deux collégiennes de Creil. Sur cette question, il n'est jamais inutile de commencer par un rappel de la loi. La loi du 9 décembre 1905 dite de « séparation des Églises et de l'État », « garantit le libre exercice des cultes » (art.1). Partant, la loi dite de Séparation est souvent présentée comme une loi de « tolérance », notamment de la part de ceux qui, sous couvert de « tolérance », prétendent à tout et parfois à substituer le clerc au laïc, le dogme au doute. Pourtant, la loi de 1905 stipule, dès son article 1 « les restrictions édictées (...) dans l'intérêt de l'ordre public ». Ainsi, place-t-elle les réunions pour la célébration d'un culte sous la surveillance des autorités (article 25) ; elle interdit les réunions politiques dans les lieux de culte (26) ; elle interdit, dans les écoles



An 2005 et 2006, la revue Hommes et Migrations publiait deux dossiers, pilotés par notre ami Alain Seksig, sur la laïcité, sous le titre programmatique : « Les 100 ans d'une idée neuve »

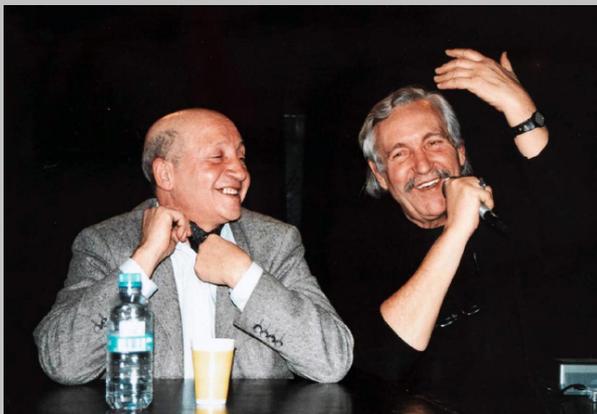
publiques, l'enseignement religieux aux enfants âgés de six à treize ans pendant les heures de classe (30) ;

elle prévoit de condamner ceux qui useraient de menaces ou de violences contre un individu pour le contraindre notamment à exercer ou à s'abstenir d'exercer un culte (31) et enfin, elle fonde la prééminence des lois de la République sur les préceptes des cultes (35). Autrement dit, on ne fait pas ce que l'on veut et tout n'est pas permis. Ainsi, la loi du 9 décembre 1905 garantit le respect des libertés individuelles, le respect et même le droit à l'émancipation, partant à l'apostasie, elle affirme l'exercice de la libre conscience et de l'esprit critique de chacun et de chacune. Elle est au fondement de l'organisation de la communauté nationale et de la définition d'un espace commun, régit par la loi commune et non par le dogme de quelques-uns. « Idée neuve » et « vivante », la laïcité peut aider à faire avancer les droits, à condition d'en renforcer les acquis et non de leur tourner le dos.

L'appel pour « une laïcité vivante » de février 2004

À la suite de la manifestation du 17 janvier 2004 organisée par le « Parti musulman de France » contre la loi sur les signes religieux ostentatoires, plusieurs personnalités et citoyens ont signé, le 16 février, une tribune appelant à retrouver « la force d'une laïcité vivante ». Parmi les signataires on retrouve plusieurs responsables de l'ACB (Slimane Amara, Chérif Benbouriche, Samia Messaoudi, Nasséra Si Mohamed) ; des proches et/ou des amis de l'ACB (Nabile Farès, Mohammed Harbi, Idir, Arezki Metref, Nourredine Saadi) et bien d'autres personnalités. Cet appel lancé il y a tout juste 20 ans garde toute pertinence. Il situe, très concrètement, les points de tension qui traversent, encore aujourd'hui, la société française : « (...) nous dénonçons, (...), les déclarations et actes de misogynie, d'homophobie et d'antisémitisme dont nous sommes témoins (...) et qui se revendiquent de l'islam. Nous voyons se manifester, là, une trilogie caractéristique de l'islamisme politique qui sévit depuis longtemps dans plusieurs de nos pays d'origine ».

Rappelant que « l'égalité des sexes [est] un préalable à toute démocratie », les signataires demandaient « la suppression définitive du code de la famille » en Algérie (toujours en vigueur en 2024) et déclaraient s'opposer « au port du voile islamique » : « s'il est vrai que la floraison actuelle de voiles en France a trouvé un terreau dans les discriminations dont sont victimes les enfants issus de l'immigration, en aucun cas elle n'y a trouvé une cause, et certainement pas un rappel de la mémoire maghrébine : il y a bien, derrière ce prétendu « choix », une volonté de promouvoir une société politique islamiste ».



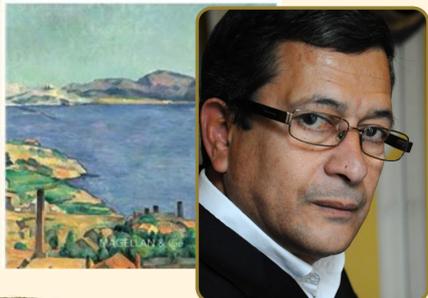
Norredine Saadi avec Denis Martinez à l'ACB

Contre l'antisémitisme et les slogans du type « Ils ont tout, et nous rien », qui auraient été entendus dans la manifestation du 17 janvier, la tribune précisait : « nous voyons là, à l'œuvre, l'instrumentalisation du conflit israélo-palestinien par les mouvements intégristes au profit de l'antisémitisme le plus inquiétant. En dépit de notre opposition à la politique menée actuellement par le gouvernement israélien, nous refusons de nourrir une vision archaïque et fantasmagorique du « Juif ».

S'adressant en particulier aux « jeunes issus de l'immigration », les signataires définissaient ainsi cette « laïcité vivante », notamment à l'adresse des « jeunes Français issus de l'immigration » : « retrouver la force d'une laïcité vivante, c'est-à-dire de l'action politique au quotidien pour faire avancer leurs droits et se revendiquer des acquis pour lesquels se sont souvent battus leurs pères et leurs mères, qui appartenaient à des classes sociales, des cultures, des peuples, des nations, avant d'appartenir à l'islam. ».

RENCONTRE AVEC YAHIA BELASKRI

MERCREDI 6 NOVEMBRE 2024 à 19H



ACB – 37 BIS RUE DES MARONITES
75020 PARIS

Publiées entre 2010 et 2022, les *Chroniques amères d'un Méditerranéen* (Magellan, 2023) racontent les soubresauts du monde, de l'Afrique et de l'Algérie. La bienveillance de Yahia Belaskri pour ses contemporains, se double d'une plume intransigente contre les injustices, les manquements des classes dirigeantes, les dérives xénophobes, les régressions en cours ou la réduction de l'identité algérienne à l'arabité et à l'islam. Ses chroniques et ses romans sont une ode à la liberté : « Le combat c'est la conquête des libertés, de la liberté, seule utopie qui permettrait de retrouver l'humanisme, unique voie pour un avenir possible de l'espèce humaine. »

Délivrées ! Le salon des livres féministes

La troisième édition de Délivrée se tiendra du 8 au 11 novembre 2024 à l'Espace des Blancs Manteaux à Paris (4^e arrondissement). « Écrire, témoigner, résister par la parole et les actes, créer pour rendre compte de la place des femmes et des filles dans le monde, rendre visible leur impact et saluer leur courage quand les mots peuvent leur coûter si cher... Tels sont les verbes d'action au centre de Délivrées ! » Rendez-vous annuel autour de la création littéraire et de l'écriture de livres féministes mais aussi d'autres expressions artistiques, cinéma



notamment. Au programme :

Une soirée avec Thelma & Louise ; la programmation de documentaires en présence de Bouchera Azzou et Daniel Kupfenstein ; une rencontre avec Rachida Brakni ; une masterclass avec Giulia Foïs ; une table ronde sur « #MeeToo sport : libération de la parole dans le sport. », une autre sur « les liens entre la libération de la parole et les témoignages par l'art, écriture, cinéma et littérature » avec notamment Edouard Durand, ancien président de la Civiise, qui s'entretiendra avec des écrivaines et réalisatrices ; des rencontres et masterclass avec Eva Darlan, Elise Thiébaud, Chalah Chafik, Camille Froidevaux Mettrie, Christine Bard, Mary-Laine Patou Matisse... L'entrée est gratuite !

<https://www.facebook.com/SalonDelivrees>

<https://clara-magazine.fr>

NADIA AMMOUR

Chorale berbère



LES SAMEDIS
5 & 12 | OCTOBRE
2024
de 10h30
à 12h30

Informations sur : www.acbparis.org

e-mail : contact@acbparis.org

01.43.58.23.25



STAGES
à l'ACB

Samedi 5
octobre 2024

DANSE

avec Nora Irsane

BENDIR
& CHANT

avec Azal

